

**Úřad dokumentace a vyšetřování zločinů komunismu [L'Institution de Documentation et Recherche des Crimes Communistes], *Tresty smrti vykonané v Československu v letech 1918-1989 [Peines de mort prononcées en Tchécoslovaquie dans les années 1918-1989]*, Cahier no. 2, II<sup>e</sup> Edition (édité par Otakar Liška & alii), Prague, 2006, 294p.**

Ce tome, dédié à Otakar Liška, l'initiateur du projet, s'ouvre avec une Introduction signée par Dušan Chval, ex-détenu politique no. 8908. Sur la nécessité de révéler les crimes des régimes communistes, il n'y a plus besoin d'insister. Il suffisait un soupçon d'avoir mener "une activité hostile à l'Etat" pour qu'on ait été enlevé de chez soi, soumis à un procès rapide et exécuté sans délai. Il est donc un devoir – comme le souligne l'auteur de l'Introduction – de faire connaître à la jeunesse de nos jours non seulement les listes des noms de ceux qui ont été exécutés mais aussi l'injustice des sentences qui ont violé leurs droits les plus élémentaires. L'effort de ne pas oublier leurs noms représente la moindre des réparations morales pour ces victimes innocentes.

Le volume est la deuxième édition, plus complète, d'un livre paru en 2000 et déjà épuisé. De nouveaux noms ont été ajoutés à la liste des exécutés et de nouveaux documents viennent prouver les abus dont ils ont été victimes.

Le premier chapitre, signé par Jaroslav Vorel et intitulé *La peine de mort, passé et présent*, fait un historique du problème jusqu'au 1 juillet 1990, quand la Tchécoslovaquie a aboli la peine de mort, se joindrant ainsi aux autres 80 pays dont la Roumanie fait elle-aussi partie. Il existe pourtant encore 78 pays – des pays africains pour la plupart mais aussi les Etats-Unis - où la peine de mort est toujours en vigueur.

Le premier qui a mis en question l'utilité de la peine de mort a été le professeur de philosophie de l'Université de Milano, Caesar Beccari (1738-1794), qui montrait que cette peine n'est ni nécessaire, ni efficace et proposait son remplacement avec la peine de prison à vie.

En Tchécoslovaquie, dans l'entre-deux-guerres, le premier Président de la République, Thomas Garrigue Masaryk, était un ennemi de la peine de mort mais la conjoncture politique ne lui a pas permis de donner cours à ses convictions personnelles.

Après le Diktat de Munich, le 15 mars 1938, le nombre d'exécutions a sensiblement augmenté, la prison de Pankrac – Prague se gagnant ainsi une triste célébrité. On a tué pendant cette période un grand nombre de patriotes qui se sont opposés à l'occupation nazie du temps du Protectorat. A la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, le décret présidentiel no. 16 du 19 juin 1945 condamnait à la peine de mort "les éléments fascistes, les traîtres et les collaborationnistes". Ce décret a été en vigueur jusqu'au 31 décembre 1948, 730 personnes étant exécutées dans cet intervalle.

Après 1949, avec l'instauration du régime communiste de Klement Gotwald, on a organisé une multitude de procès politiques contre les personnes soupçonnées d'anticommunisme, antisoviétisme, sympathie pour l'Occident ou pour la politique de Joseph Broz Tito. Entre 1949 et 1953, plus de 250 personnes ont été exécutées. L'auteur du chapitre précise que la dernière exécution de la République Socialiste Tchécoslovaque a eu lieu le 2 février 1989, sa victime étant Vladimir Lulek, accusé de crime.

Le deuxième chapitre, signé par Tomáš Bursík, comprend un commentaire juridique et psychologique en marge de la peine de mort. Le régime totalitaire n'a rien appris des drames des deux guerres mondiales, et encore moins des temps troubles du Moyen Age, quand le bûcher de Jan Hus et les exécutions publiques punissaient la désobéissance de l'absolutisme impérial. Mais ce qui est encore plus tragique, c'est que ni même après la mort, les victimes n'on pas été laissées tranquilles: leurs cendres n'étaient pas retournés aux familles mais déposés dans des fosses communes.

Le troisième chapitre, appartenant au feu Otakar Liška, concerne les documents d'archives dont on a extrait les procès, le nombre d'exécutions, des matériaux se trouvant dans les archives des deux grandes prisons de Prague: Pankrac et Ruzyně. On présente également des informations statistiques concernant le nombre de ceux qui ont été emprisonnés. Si, par exemple, en 1918 et 1938 il y avait un nombre de 7393 de prisonniers, en 1953 on atteint le chiffre record de 42 021, tous étant des prisonniers politiques. Le dernier détenu politique, Vladivoj Tomek, accusé de haute trahison, a été exécuté le 17 novembre 1960, 11h 40, dans la prison Pankrac de Prague. 28 ans plu tard, toujours un 17 novembre, il commença à Prague "la révolution de velours" qui mit fin au régime totalitaire communiste.

La partie la plus consistante de ce chapitre est représentée par la liste de tous les condamnés à la peine de mort, en nombre de 1217, ordonnée alphabétiquement: nom et prénom, date et lieu de naissance, date, lieu et motivations de l'exécution, ainsi qu'elles sont définies par le texte de la loi pénale. De cette longue liste, on retient le cas de Rudolf Slansky. Activiste du parti communiste, son idéologue et secrétaire général dès 1945, main droite du président Klement Gotwald, fêté en triomphe en 1951, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, il est accusé peu après d'antisoviétisme, trahison, culte de la personnalité, condamné à mort et exécuté le 3 décembre 1952, dans la prison Pankrac de Prague.

Le tome contient aussi une annexe présentant *in extenso* les lois et les paragraphes des lois qui ont justifié la peine capitale, des photocopies des décisions des tribunaux régionaux, départementaux et de Prague qui ont prononcé des peine de mort. Un résumé en allemand et en anglais, destiné aux lecteurs étrangers, se constitue en avertissement pour les contemporaines pour que ce genre d'atrocités ne se répète jamais mais aussi pour qu'elles ne soient jamais oubliées.

*Dragoş Şesan*